

Pour une meilleure politique immobilière sociale

Le nouveau code du logement ne va pas contribuer à augmenter l'offre à destination des plus démunis, prévient LST qui interpelle le politique.

AU VU de l'intitulé de la rencontre qui annonçait l'inauguration d'une nouvelle pratique immobilière sociale, on s'attendait à des propositions concrètes. En fait, c'est à des témoignages et à une interpellation que se sont livrées des personnes soutenues par LST et des animateurs de l'association. Une manière de rappeler - ce 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère - que le logement est source de bien des difficultés pour les plus démunis.

Expulsions pour cause d'insalubrité, de domiciliation refusée, d'accident ayant entraîné une baisse de revenu ; crainte du placement d'enfants, ..., les mots sont venus dire le parcours du combattant et les conditions de vie de ceux qui aspirent à se loger dignement malgré des revenus insuffisants.

Quelle aide ?

« Si tu me veux du bien ne m'aide pas » aurait-on envie de résumer la manière dont les plus pauvres vivent, par ailleurs, l'accompagnement social qui leur est proposé et qui vise à construire des solutions



Le témoignage de Nathalie qui a pu compter sur l'aide de LST pour trouver un logement.

748086

durables à leurs difficultés financières.

Extraits des témoignages entendus : « Un logement a finalement été attribué à cette famille à condition que le papa des enfants ne vienne pas dans le logement, à condition d'accepter une guidance budgétaire et de suivre, à ce moment-là les rencontres de l'école des consommateurs » ; « Une dame venait 3 jours par semaine. Le mardi, elle venait faire les courses avec moi. Elle me disait ce

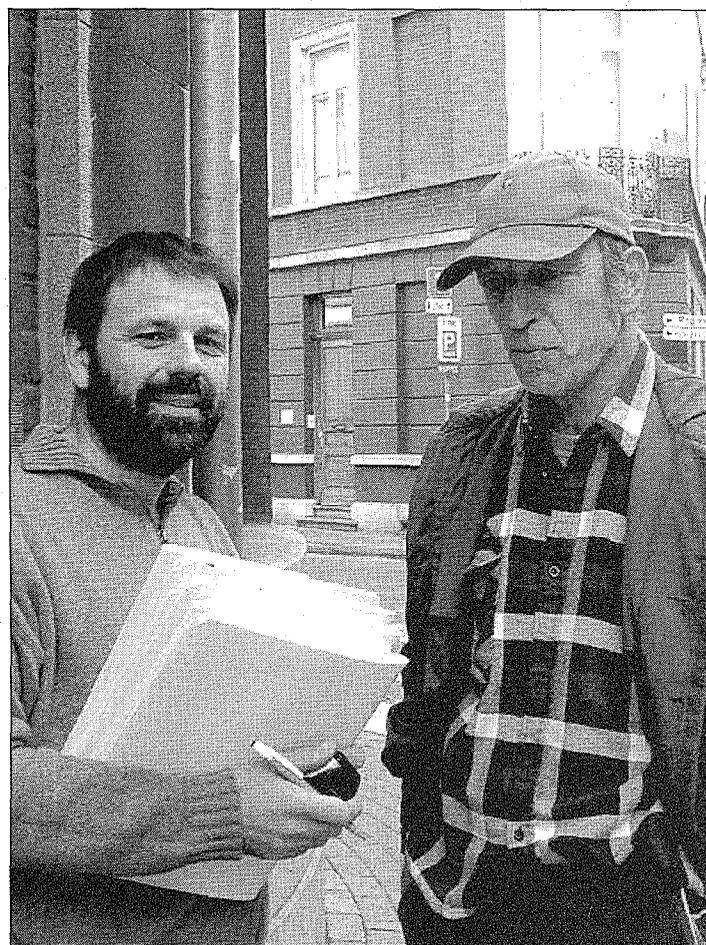
La guerre des mots

« Pourquoi le code Wallon parle-t-il de cohésion sociale plutôt que de solidarité ? » interroge LST. Fort heureusement, la guerre des mots n'a pas eu lieu lors de la rencontre-débat de ce mardi. Beaucoup de doléances ont cependant été exprimées pour bien peu de propositions concrètes. Et cela on peut le regretter.

Comment en effet se positionner face à un interlocuteur disposant d'un levier de pouvoir en donnant l'impression de jeter le bébé en même temps que l'eau du bain ?

Gageons donc que cette rencontre-débat sera suivie, à terme, d'un moment solennel au cours duquel les associations namuroises faisant partie de la coordination sociale exprimeront haut et fort comment elles perçoivent une nouvelle pratique immobilière sociale attentive au plus démunis. D'autant que, comme le regrette un animateur de LST, la coordination sociale se résume, aujourd'hui, à n'être que la vitrine de Multi Cité.

R.F.



Roland annonce à cet animateur de LST qu'il vient de trouver un logement, rue de Fer. Un grenier aménagé en 3 pièces, dont une chambre, pour un loyer de 415 €, charges non comprises !

748081

que je devais acheter » ; « Nous sommes les parents d'une famille nombreuse. Nous avons 10 enfants. Nous provenons chacun d'une famille nombreuse où les revenus étaient faibles et souvent incertains. Le combat pour trouver un logement a été présent dans le quotidien de nos familles », ...

Face à de tels constats, on peut effectivement se rendre compte des difficultés vécues par les familles, mais aussi du découragement que doivent vivre les assistants sociaux et assistants sociaux qui tentent de leur apporter une aide.

Vers une privatisation du social ?

LST, de son côté, dénonce : « Il semble que les politiques qui prétendent favoriser la cohésion sociale consacrent de nombreuses actions dans la gestion et l'accompagnement des plus pauvres. Précisément, à ce niveau, nous pouvons craindre qu'une fois de plus les divers services mis en place participent à une stigmatisation et à un encadrement d'une population en situation de pauvreté plutôt qu'au renforcement de la cohésion ».

En évoquant le souci permanent de donner accès au logement de service public à des ménages aux revenus plus élevés que ceux de la population locataire actuelle, LST interroge également : « Pourquoi cette option de rentabilité au niveau d'un service public ? Par rapport aux citoyens les plus pauvres on est en droit d'attendre une politique qui agit sur les causes qui limitent ou empêchent l'accès au logement pour les plus pauvres. Ce n'est pas vraiment ce qui se dégage d'une recherche fouillée sur le code Wallon qui fait glisser la dimension sociale du logement de service public dans des pratiques d'accompagnement à travers un patrimoine privé. Comment la privatisation de la dimension sociale du logement de service public est-elle à l'œuvre ? Cela prépare-t-il l'ouverture des services au grand marché ? ».

Interpellations et questions : les prémices d'un chantier à mettre en œuvre, auquel le pouvoir communal a aussi sa pierre à apporter.

Rosetta FLOCHON

☎ LST Namur : rue Pépin, 27 - 5000 Namur
081/22 15 12
www.mouvement-lst.org